

LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

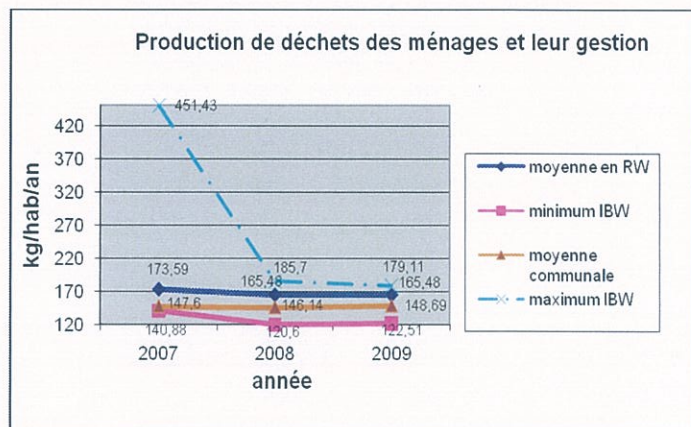
Commune : Villers-la-Ville Intercommunale : I.B.W.
 Nombre d'habitants : 9884 (31/12/2008)

1. La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région Wallonne (kg/an/habitant) en 2008	Moyenne à Villers-la-Ville (kg/an/habitant) en 2009	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	165,48	148,69	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	68,14	76,94	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	47,02	31,88	Parcs à conteneurs – collecte en porte à porte (système payant) / Elimination en CET
Déchets inertes	93,48	82,49	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	25,61	25,51	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	59,19	62,56	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,64	31,05	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,5	17,65	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,33	7,80	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	5,35	7,40	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus, etc.)	6,7	5,45	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	522,44	497,42	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2006	173,59	140,88	451,43	147,6
2007	165,48	120,60	185,70	146,14
2008	165,48	122,51	179,11	148,69

*moyenne 2008 prise en considération car 2009 non communiquée

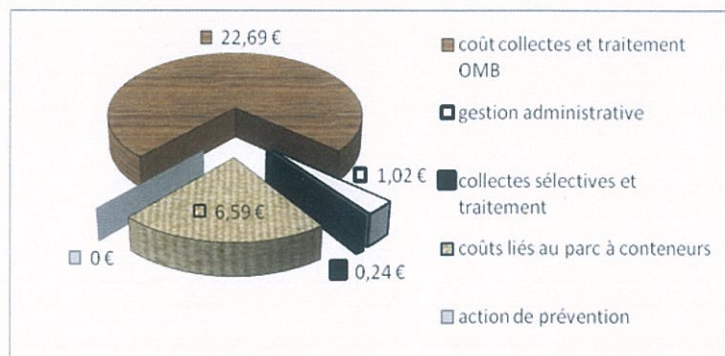


2. Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2009

Collecte et traitement des ordures ménagères	22,69 € dont Trait. 11,60 € Coll. 11,09 €	74.30%
Gestion administrative	1,02 €	3.34%
Collectes sélectives et traitement	0,24€	0.79%
Coûts liés au parc à conteneurs	6,59 €	21.58%
Action prévention	0,00 €	0,00%
	30,54€	100,00%

Taxes régionales :	3 €/Tonne en UVE (Unité de Valorisation Energétique = incinérateur) 20 €/Tonne en CET (Centre d'Enfouissement Technique = décharge)
Taxes provinciales :	1,74 €/Tonne en UVE et en CET
Taxes communales	3 €/Tonne en UVE et en CET

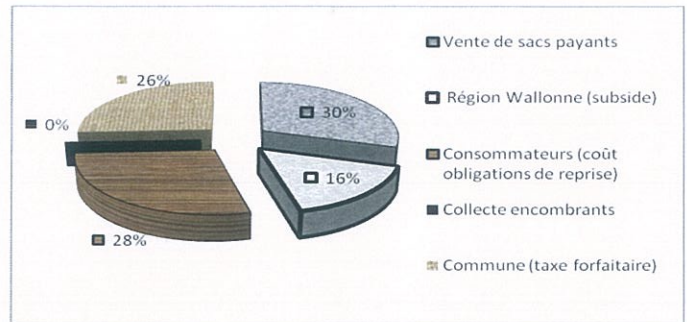
Schéma des coûts à charge du citoyen (€/an/hab)



Sources de financement (%)

3. Sources de financement

Vente de sacs payants	172.401,15 €	30%
Région Wallonne (subside)	93.572,79 €	16%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	162.771,56 €	28%
Collecte encombrants	430,00 €	0%
Commune (taxe forfaitaire)	148.759,00 €	26%
Total	577.934,50 €	100%



4. Votre contribution directe à la commune et le service y afférant

a) Services :

<u>Services minimum :</u>	Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC Parc à conteneurs
<u>Services complémentaires :</u>	- Collecte de sapins de Noël - Collecte encombrants (système à la demande payant)

b) Extrait du règlement taxe

Isolé	ménage de 2 personnes	ménages de 3 personnes et +	secondes résidences	indépendants et commerçants
25 €	37 €	50 €	50 €	50 €

5. Votre contribution via l'achat de certains produits (coût par habitant 2007 car 2008 non communiqué)

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant (€)
Huiles usagées	VALORLUB	0,17
Huiles de friture	VALORFRIT	0,16
Piles	BEBAT	1,80
Emballages	FOST PLUS	7,65
Pneus	RECYTYRE	1,91
DEEE	RECUPEL	4,83

6. Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous. Participez aux collectes sélectives.

Conseils de prévention

- Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.
- Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
- Evitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo. Achetez seulement ce dont vous avez besoin. Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
- Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité.
- Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
- Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
- Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
- Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre).
- Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant. Choisissez les boissons en bouteilles consignées.
- Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés. Participez aux collectes sélectives.

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

- Participation à la campagne sur le gaspillage alimentaire.
- Journées de collectes vélos, jouets.

7. Renseignements : service environnement – 071/87.03.89